



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
AUX PARTICIPANTS À UNE SESSION
DU FONDS DE RÉTABLISSEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE****

Castel Gandolfo

Mardi, 10 septembre 1985

Monsieur le Président,

Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs,

Votre visite m'est très agréable et je vous en remercie cordialement.

Elle est assurément digne d'éloge, la mission que le Fonds de Rétablissement du Conseil de l'Europe s'efforce d'accomplir en faveur des populations qui sont contraintes à l'exil pour raison politique ou par nécessité de trouver un emploi, ou, hélas, qui sont victimes de catastrophes sismiques, d'inondations, de sécheresses endémiques, de graves épidémies. Cette mission n'est pas seulement humanitaire; elle est également-je me permets de le souligner dans le respect de vos crayonnes-en consonance avec le message évangélique, dont l'Eglise doit fidèlement garder le dépôt et proclamer la valeur en s'efforçant de se convertir elle-même à ses exigences. Certes, l'Eglise a exercé, au cours de sa longue histoire, des tâches de suppléance. Aujourd'hui, la plupart des nations assument elles mêmes la gestion des services publics. Pourtant, si l'Eglise a d'abord comme mission fondamentale l'évangélisation des peuples, ses ressources spirituelles et morales la qualifient pour contribuer au sursaut collectif dont l'humanité contemporaine a besoin en vue de remédier au désordre économique qui l'accable. Le rôle de l'Eglise est un rôle de coopération à la réflexion et à l'action des responsables des sociétés modernes.

Ceci dit, il me semble que le choix de Rome pour la réunion annuelle du Comité de Direction et du Conseil d'Administration du Fonds de Rétablissement est, en partie, un hommage au Saint-Siège, qui adhéra à cet Organisme du Conseil de l'Europe le 15 juillet 1973. Si sa participation financière est très modeste, son soutien moral est sans équivoque. La rencontre de ce jour me donne

l'heureuse occasion de vous féliciter pour la bonne gestion du Fonds de Rétablissement, et donc pour tous les prêts de capitaux consentis aux Etats adhérents et destinés à l'accueil des malheureux réfugiés et de tant de personnes affligées par le chômage en expansion. Comment ne pas vous encourager à élargir toujours le champ de vos interventions secourables? Comme moi et mieux que moi, vous savez que les nations économiquement avancées connaissent le phénomène paradoxal de groupes sociaux marginalisés, souvent très misérables et même ignorés du grand public. Tous ces gens portent les conséquences d'une absence de formation première, d'événements qui dépassent leurs capacités de faire front, est - il faut bien le dire - d'une société qui devient très sélective. On a longtemps parlé du tiers-monde. Impossible de l'abandonner à son destin! Aujourd'hui, on découvre également le quart-monde, constitué par les nouveaux pauvres de nos pays de vieille civilisation. Connaissant ce qu'il y a dans l'homme, ses capacités d'amour fraternel et, hélas, d'égoïsme renaissant, le Christ disait prophétiquement à l'Apôtre scandalisé de voir Marie de Magdala briser un vase de parfum précieux à ses pieds: « Les pauvres, vous les aurez toujours avec vous . . . » (*Io. 12, 8*). Ces paroles du Rédempteur de l'humanité ne sont pas une sorte de concession aux fatalités de l'histoire. Elles révèlent une profonde connaissance du cœur humain et de son inclination à l'égoïsme individuel et collectif. Le réalisme, très différent du pessimisme, nous oblige tous à faire quelque chose pour aider une grande partie de l'humanité à sortir de ses impasses que sont l'indifférence aux pauvres, le gaspillage éhonté des biens de première nécessité, l'aberration de la fabrication et du commerce d'armes extrêmement dangereuses. Je vous encourage vivement à poursuivre votre service. Pour votre part, identifiez les pauvres de ce temps, et allez à leur secours! Intéressez aussi à leur sort misérable ceux qui ont des richesses. En un sens, ceux qui possèdent, possèdent pour tous.

J'exprime encore un souhait, alors que vous êtes à la veille du trentième anniversaire de l'institution du Fonds de Rétablissement. Sans doute, d'ailleurs, y pensez-vous spontanément: choisissez judicieusement les œuvres auxquelles il convient de prêter des fonds. Sans négliger des cas individuels particulièrement douloureux, il importe d'accorder une priorité aux familles. Le relèvement et la vitalité de celles-ci doivent requérir toute votre attention. Ne sont-elles pas le lieu naturel et sacré où se forment les fils d'une nation? Il est même indispensable de veiller de manière adéquate à la meilleure utilisation des prêts consentis.

Mesdames et Messieurs, vous sentez tous les exigences et la noblesse de votre institution humanitaire, si proche des appels évangéliques au partage des biens pour le bonheur de tous. Puisiez-vous donner à vos activités un souffle toujours neuf, fait de créativité, de discernement, de souci éducatif. Encore une fois, votre mission fait partie de la vaste symphonie de justice et de charité qui doit se faire entendre dans les zones trop nombreuses et scandaleuses de la misère humaine. Je demande à Dieu de vous accompagner dans vos efforts concertés et permanents de réflexion et d'action.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol. VIII, 2 p. 644-646.

L'Osservatore Romano 11.9.1985 p.5.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.38 pp.1, 2.

La Documentation catholique, n.1904 pp.957.

© Copyright 1985 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana